



VOS AVANTAGES SALARIÉS

UN SEUL GUIDE
POUR TOUT COMPRENDRE

Novembre 2022

À l'attention des collaborateurs de l'UES Capgemini

Quels sont vos avantages salariés chez Capgemini ?

CE GUIDE A ÉTÉ RÉALISÉ POUR VOUS ÉCLAIRER SUR LES DIVERS AVANTAGES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER.

Pour en **savoir plus**, cliquez sur les icônes ➤

COUVERTURE SANTÉ

- Complémentaire santé ➤
- Surcomplémentaire facultative ➤
- Prévoyance ➤
- Téléconsultation médicale ➤
- Autres services complémentaires de santé ➤

COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

- Épargne salariale ➤
- Plan d'Épargne de Groupe ➤
- Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif ➤
- Plan d'actionnariat salarié ➤
- Titres restaurant ➤
- Frais de transport et de mobilité durable ➤
- Chèques Emplois Services Universels (CESU) ➤
- Indemnités télétravail ➤
- Prime de cooptation ➤
- Activités sociales et culturelles du Comité Social et Économique (CSE) ➤

ÉQUILIBRE DE VIE

- Télétravail ➤
- Équipement télétravail ➤
- Aménagement du temps de travail ➤
- Parentalité ➤
- Droit à la déconnexion ➤
- Congés supplémentaires ➤
- Career Center ➤
- Services sur sites ➤
- Neoness Live ➤
- Well-Being Hub ➤

SOUTIEN PERSONNALISÉ

- Dispositif d'écoute et de soutien psychologique ➤
- Don de jours ➤
- Absences ➤
- Assistance ➤
- Fonds social ➤
- Soutien aux aidants familiaux ➤
- Handicap ➤

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- Plateforme de Formation Next ➤
- Give and receive to improve (GARI) ➤
- MyNextHour ➤
- Parcours d'Intégration « Make Your Way » ➤
- Certifications ➤
- Commission Formation Permanente (CFP) ➤
- Abondement du Compte Personnel de Formation (CPF) ➤
- Responsabilité Sociale et Environnementale ➤
- Communautés ➤
- Engagement des collaborateurs ➤
- Dialogue social ➤

COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

Chez Capgemini, **en plus de la rémunération**, vous bénéficiez de plusieurs dispositifs : actionnariat salarié, épargne salariale, comité social et économique (CSE), Chèques Emplois Services Universels (CESU)...

➤ ÉPARGNE SALARIALE

Deux accords ont pour objectif de vous associer à la performance de Capgemini en France :

- **l'accord de participation** vise à renforcer le partage et la solidarité entre les salariés des différentes sociétés de l'UES ;
- **l'accord d'intéressement** a pour objet de motiver chacun de nous via la fixation d'objectifs communs à l'ensemble des salariés rattachés à une même famille métier.

➤ PLAN D'ÉPARGNE DE GROUPE (PEG)

Il vous permet de disposer d'un **plan d'épargne à 5 ans sans frais** de tenue de compte avec une large gamme de placements.

➤ PLAN D'ÉPARGNE POUR LA RETRAITE COLLECTIF (PERCOL)

Il vous permet de vous constituer une épargne pour votre retraite dans des conditions avantageuses. **Jusqu'à 800€ d'abondement en plus et par an** sont versés par l'entreprise.

➤ PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ (ESOP)

Chaque année, le Groupe offre à ses collaborateurs la **possibilité de devenir actionnaire** en bénéficiant de conditions préférentielles.

➤ TITRES RESTAURANT

Vous bénéficiez de ce paiement dématérialisé pour chaque jour travaillé (y compris en télétravail). Les titres restaurant sont **pris en charge à hauteur de 60% par Capgemini** et ont une valeur de 9,05€.

➤ FRAIS DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE

Capgemini prend en charge à hauteur de **50% vos abonnements mensuels en transports en commun** pour vous rendre de votre domicile à votre site de rattachement. Pour vos frais de déplacement à vélo, vous pouvez bénéficier d'un forfait mobilité durable de 500 € / an.

➤ INDEMNITÉS TÉLÉTRAVAIL

Si vous avez signé un avenant télétravail, vous pouvez demander une **indemnité journalière de 3,25€** pour chaque jour télétravaillé dans le mois.

➤ CHÈQUES EMPLOIS SERVICES UNIVERSELS (CESU)

Capgemini attribue ou participe au financement de CESU destinés à différentes situations (naissance, handicap, frais de garde en cas de formation...).

➤ PRIME DE COOPTATION

Vous qui connaissez nos enjeux, nos métiers et surtout notre culture d'entreprise, saviez-vous que vous pouvez à tout moment coopter des personnes de votre entourage et que vous touchez une prime pour cela ? Si votre coopté est recruté, vous percevrez **une prime allant de 500 à 4 000€ bruts**.

➤ ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

Chaque CSE propose des avantages qui peuvent varier d'une instance à l'autre (tarifs préférentiels, spectacles et places de cinéma à prix réduit, voyages subventionnés, chèques cadeaux...).



ÉQUILIBRE DE VIE

Concilier vie privée et vie professionnelle est l'une de nos priorités. A cet effet, nous veillons à ce que nos collaborateurs s'épanouissent dans un environnement satisfaisant.

➤ TÉLÉTRAVAIL

Vous avez la possibilité de **télétravailler entre 20% et 70% de votre temps de travail**. Ce volume de télétravail peut être adapté en fonction des contraintes personnelles et des impératifs professionnels. Une présence de minimum 4 jours/mois sur site Capgemini ou client est requise.

➤ ÉQUIPEMENT TÉLÉTRAVAIL

Pour être bien installés en télétravail, **vous pouvez commander un siège de bureau ergonomique et un écran déporté**. Le plus ? Ils sont livrés à votre domicile et 100% pris en charge par Capgemini.

➤ AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Les collaborateurs-parents peuvent demander un **temps partiel à 90% aménagé** en fonction des vacances scolaires. Dès lors que vous avez 1 an d'ancienneté et avec accord de votre manager, ce dispositif vous permet de poser 23 jours sur le calendrier annuel des vacances scolaires.

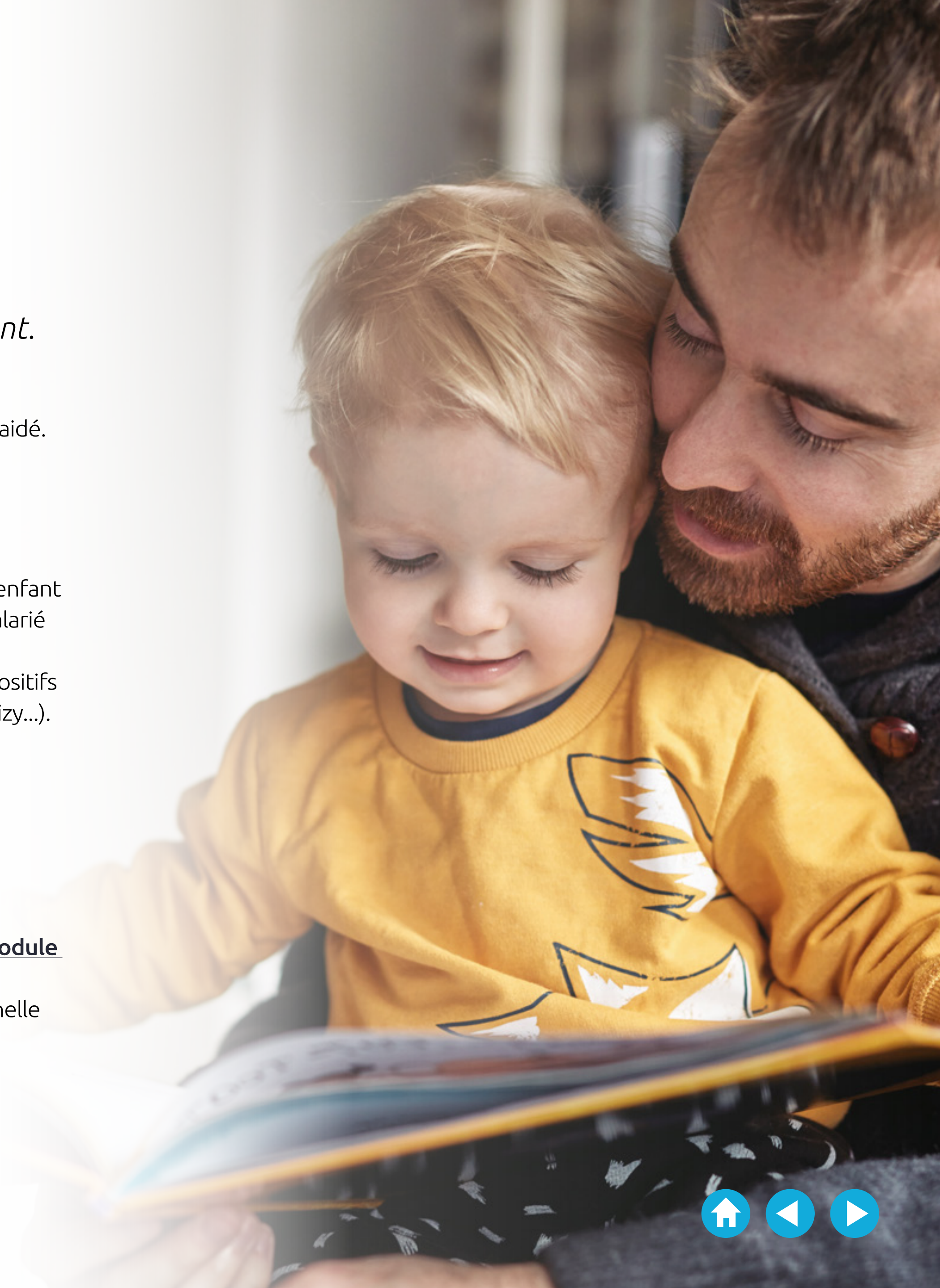
Les **seniors** peuvent bénéficier d'un temps partiel aidé.

➤ PARENTALITÉ

Vous bénéficiez de **4 jours/an et par salarié** pour enfant malade jusqu'à leur 6 ans et 3 jours par an et par salarié pour hospitalisation jusqu'à leur 18 ans. Vous avez également accès à un ensemble de dispositifs (crèche en Ile-de-France, services parentalité Familizy...).

➤ DROIT À LA DÉCONNEXION

Nous disposons d'un **accord relatif au droit à la déconnexion** (le dernier en date du 27 avril 2022). Découvrez son application au quotidien avec un **module e-learning** pour vous aider à respecter les temps de repos et de congés, préserver votre vie personnelle et gagner en efficacité et concentration pendant votre temps de travail.



➤ CONGÉS SUPPLÉMENTAIRES

En plus des congés payés et RTT dont vous pouvez bénéficier, Capgemini accorde des jours de congés supplémentaires **dès 2 ans d'ancienneté** :

- 2 jours pour 2 ans d'ancienneté
- 4 jours pour 5 ans d'ancienneté
- 6 jours pour 8 ans d'ancienneté
- 8 jours pour 12 ans d'ancienneté

Vous pouvez bénéficier de jours d'absences payées supplémentaires lors d'évènements familiaux mais également d'une journée dans le cadre de votre déménagement.

➤ CAREER CENTER

Incarne la volonté du Groupe d'instaurer une culture de la **mobilité inter-entités**. Son ambition ? Ouvrir le champ des opportunités et sécuriser l'employabilité des salariés.

➤ SERVICES SUR SITES

Plusieurs de nos sites en France accueillent les salariés en **flex office** avec un grand nombre de services et équipements (casiers, infirmerie, conciergerie, restaurants éventuels, salle détente, salle de sport, espace de partage, douches, distributeurs, places de parking auto et vélo...).

➤ NEONESS LIVE

Un accès illimité à la plateforme fitness vous est proposé gratuitement avec plus de 50 disciplines sportives (cardio, bodyfight, neo HIIT live, danse...) mais aussi des ateliers santé (yoga des yeux spécial télétravail, yoga Vinyasa spécial bas du dos...). Et 500 replays disponibles où vous voulez, quand vous voulez pour vous et votre famille.

➤ WELL-BEING HUB

C'est une **plateforme mise à disposition par le Groupe pour favoriser le bien-être des salariés, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et les interactions sociales**. Vous pouvez notamment y retrouver des formations sur le bien-être, des forums de discussions autour de centres d'intérêt communs ou encore l'outil Global Hours pour optimiser les interactions avec nos collègues dispersés dans le monde.



COUVERTURE **SANTÉ**

Nous offrons à nos collaborateurs **une couverture complète et adaptée à leurs besoins** en matière de santé : frais de santé, prévoyance, téléconsultation médicale...

▶ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Capgemini propose une couverture santé de qualité, pour vous et vos enfants, à faible coût puisque **pris en charge en moyenne à 75%**.

▶ SURCOMPLÉMENTAIRE FACULTATIVE ET/OU CONJOINT

Vous pouvez également **faire bénéficier du contrat frais de santé Capgemini votre conjoint** en option à prix compétitif. Vous pouvez opter aussi pour le régime optionnel et ainsi bénéficier d'une couverture encore supérieure.

▶ PRÉVOYANCE

Des couvertures **incapacité, invalidité et décès** pris en charge à plus de 80% par Capgemini.

▶ TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Des médecins généralistes et des spécialistes sont disponibles **24h/24 et 7j/7 ou sur rendez-vous** (dermatologues, gynécologues, ORL...). Aucun coût lors de la prestation.

▶ AUTRES SERVICES COMPLÉMENTAIRES DE SANTÉ

- L'application **MyEasy santé** vous aide à préserver et améliorer votre santé au quotidien grâce à des conseils, des vidéos ou des programmes de coachings sélectionnés par des médecins.
- **Le portail Hospiway** vous donne des conseils pratiques pour préparer une hospitalisation, choisir votre établissement (palmarès des hôpitaux et cliniques), évaluer les dépassements d'honoraires et les frais associés (chambre particulière, prise en charge...), préparer la check-list avant l'hospitalisation.
- Capgemini a souscrit à une couverture supplémentaire pour accompagner les salariés atteints d'un cancer. Grâce à l'offre **Bienveillance Cancer**, vous pouvez bénéficier d'un soutien médical, financier (à hauteur de 5 000€), matériel et psychologique (aide à domicile, soutien psychologique, accompagnement reprise d'activité...).
Ligne téléphonique dédiée : 01 55 92 12 04 (lundi au vendredi de 10h à 19h).
- **Actes de chiropracteur ou d'ostéopathe** : prise en charge de 50€ par séance dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire.
- **Forfait de médecine douce** : prise en charge d'un forfait de 120€ par an et par bénéficiaire pour les actes d'acupuncture, de psychologue, de pédicure-podologue, de sevrage tabagique, de diététicien, de psychomotricien et bilan de prophylaxie dentaire.



ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

***Nous mettons les talents au cœur de notre stratégie et de nos priorités.** Nous disposons d'une offre de formation, riche et diversifiée, afin que vous puissiez devenir acteur de votre montée en compétences. Découvrez notre panoplie de dispositifs de formation pour un accompagnement complet.*

➤ PLATEFORME DE FORMATION NEXT

Le learning hub du Groupe donne un accès libre à plus de **500 000 contenus de formation** proposés par des plateformes spécialisées de grande qualité (Harvard Manage Mentor, Coursera, **Education First**, Pluralsight...).

➤ GIVE AND RECEIVE TO IMPROVE (GARI)

Cette **plateforme d'échanges entre pairs** permet à chacun de transmettre son expertise, son expérience et de proposer des sessions de formations sur des thématiques libres.

➤ MYNEXTHOUR

C'est un **temps dédié à la formation (au moins 2h/mois)**, individualisé, réalisé pendant la durée des activités du projet ou du service, via nos plateformes digitales. Ce rituel permet de maintenir et développer en continu les compétences des collaborateurs, en adéquation avec les exigences opérationnelles requises, leur plan de développement des compétences et leurs aspirations.

➤ PARCOURS D'INTÉGRATION « MAKE YOUR WAY »

Nous accordons une réelle importance au **processus d'intégration de nos nouvelles recrues**. Ce programme complet d'une durée de 200 jours a pour ambition d'aligner nos pratiques et d'accompagner nos talents avec une même dynamique.

➤ CERTIFICATIONS

Chez Capgemini, nous promovons aussi bien :

- nos **certifications internes** (notamment pour nos Engagement Managers, nos Architectes, nos Sales, nos Business Analyst et Account Managers),
- les **certifications externes** délivrées par nos partenaires technologiques (Microsoft, AWS, Salesforce, SAP...),
- des **co-certifications** délivrées en partenariat (Connected Manager avec Harvard, Making Leaders avec emlyon...).

➤ COMMISSION DE FORMATION PERMANENTE (CFP)

En complément de l'offre de formation accessible à travers le plan de développement des compétences, Capgemini France propose à ses collaborateurs le dispositif unique et spécifique d'une offre de formation qu'ils peuvent décider d'utiliser à leur propre initiative. Ce dispositif est géré paritairement par les Représentants du Personnel et la Direction.

Le catalogue propose 4 domaines : Professionnel, Développement personnel et comportemental, Sociétal et environnemental, Actions culturelles et Mobilité.

➤ ABONDEMENT DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Un système d'abondement des frais pédagogiques du CPF est mis en place pour élargir les possibilités de financement du CPF.

Tout salarié dont le montant disponible sur son CPF est insuffisant pour accéder à la formation de son choix, bénéficiera d'un abondement de l'entreprise dans la limite des fonds disponibles. Le montant de l'abondement viendra compléter le coût pédagogique de la formation dans la limite d'un montant plafonné à 1000 € par an.

Le montant de l'abondement sera versé au salarié sur son CPF sous réserve de son engagement à réaliser la formation identifiée et de la présentation du montant inscrit à son compte CPF au moment de la demande. L'attestation de réalisation de la formation devra être communiquée à l'issue de la formation.

➤ RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Partie intégrante de notre RSE, la mission Diversité & Inclusion de Capgemini affirme sa volonté de combattre les représentations et les préjugés et affiche ouvertement son ambition d'assurer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, dès l'embauche et tout au long de la carrière professionnelle. Elle propose pour cela des sensibilisations et des formations tout au long de l'année.

Parmi les dimensions abordées :

- Le programme Women@Capgemini prônant l'égalité femmes-hommes au sein de Capgemini,
- Le réseau OUTfront oeuvrant pour l'inclusion des personnes LGBT+ dans l'entreprise,
- La mission handicap et son accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Nous inscrivons nos collaborateurs dans une démarche responsable et durable en proposant une formation certifiante en interne pour l'ensemble de nos collaborateurs. Des liens spécifiques sont disponibles

pour les cursus Architectes et Software Engineers intégrant des modules techniques.

➤ COMMUNAUTÉS

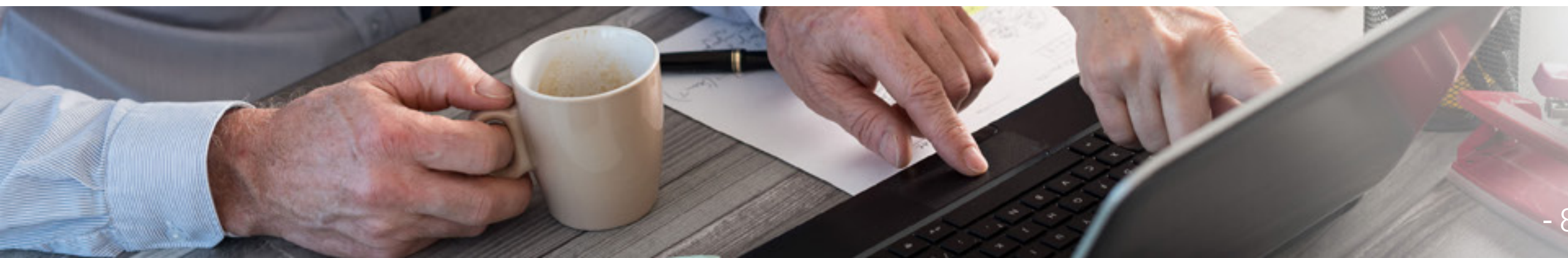
Capgemini favorise les liens entre salariés par la création de **différentes communautés métier ou d'intérêt**, de réels leviers d'échange, d'apprentissage et de partage exceptionnel !

➤ ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Afin de développer son impact sociétal, Capgemini encourage ses collaborateurs, tout au long de leur carrière, à s'impliquer auprès de ses associations partenaires, autour des sujets d'inclusion numérique, de diversité et d'environnement. Cet engagement peut prendre différentes formes allant d'un engagement ponctuel à du plus long terme.

➤ DIALOGUE SOCIAL

Capgemini permet à chaque salarié de vivre une expérience enrichissante en prenant un mandat auprès d'une organisation syndicale, parmi les différentes instances au sein de l'UES Capgemini (CSEE, Représentant de proximité, CSSCT...)



SOUTIEN PERSONNALISÉ

► DISPOSITIF D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Vous disposez d'une cellule d'écoute et de soutien accessible 24h/7j pour des problématiques professionnelles (conflits au travail, reconnaissance, isolement, stress, harcèlement, sexisme, etc.) ou personnelles (problèmes familiaux, déprime, précarité, décès, etc.). Cette cellule est gérée par des professionnels indépendants (psychologues diplômés) qui peuvent relayer et s'appuyer sur des relais internes si nécessaire. Parler est une force !

Appelez gratuitement le 0 800 300 307.

► DON DE JOURS

Vous avez la **possibilité de faire don de jours de repos** (congrés payés et jours d'ancienneté acquis), selon les dispositions de l'accord « don de jours de repos » aux salariés et d'en bénéficier dans les cas suivants :

- parents d'un **enfant malade**,
- dont le **conjoint est gravement malade**,
- en situation de « **proche aidant** »,
- **ayant perdu un enfant** quel que soit son âge ou une personne de -25 ans à sa charge effective et permanente.

Les jours donnés par les salariés sont abondés à hauteur de 100% par l'entreprise.

► ABSENCES

Capgemini **maintient intégralement votre salaire en cas d'absence maladie ou d'accident** dès 1 an d'ancienneté.

► ASSISTANCE

En cas de maladie, décès, aide aux aidants, **vous bénéficiez d'aide à domicile, de soutien psychologique, d'aide et accompagnements divers.**

► FONDS SOCIAL

Vous pouvez **bénéficier d'aides financières particulières** lors d'évènements en rapport avec l'objet des contrats d'assurance de frais de santé.

► SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

Les salariés aidants bénéficient d'une **plateforme dédiée gratuitement 24h/24 et 7j/7** pour trouver des solutions adaptées à leur besoin. Ils bénéficient aussi d'une **assistance psychologique par téléphone.**

► HANDICAP

Vous même ou l'un de vos proches rattachés à votre foyer fiscal êtes concernés par une situation de handicap, **la Mission Handicap de Capgemini est votre point d'entrée pour les différents dispositifs d'aide existants.**



